

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2020**

Présents : M. GUYON, F. JOBARD, O. PERRAD, J. FOURNIER, M. CAPET, M. FONGELLAS,  
L. GRESSET, L. GUILLAUME, A. JACQUET, F-H. LOERCH, L. RICHARD

Excusés : G. GERBOD (vote par procuration à M. GUYON), A. ARNAUD (vote par procuration à L. RICHARD) et J. MOREL (vote par procuration à L. GRESSET), T. GERARD (vote par procuration à M. FONGELLAS)

Secrétaire de séance : M. FONGELLAS

Convocation du 20 novembre 2020

### **1) Approbation compte-rendu du 15/10 et nomination secrétaire de séance**

Le conseil municipal approuve les comptes-rendus du conseil municipal du 15 octobre, à l'unanimité et nomme Maxime FONGELLAS comme secrétaire de séance.

### **2) Rémunération agent recenseur**

Nous avons reçu un mail cet après-midi nous expliquant que le recensement de la population est annulé et reporté en 2022, à cause de la crise sanitaire la population peut être réticente à accueillir l'agent recenseur et les mesures sanitaires à mettre en place sont très compliquées. Cette question n'est donc plus à l'ordre du jour.

### **3) Tarifs secours sur piste**

Les tarifs des secours effectués par la Sogestar s'appliquent pour les pistes nordiques à partir du Grand Remblai et la partie de l'entrée du Risoux jusqu'au Grand Remblai sont assurés par les pompiers. Tolérance pour ENB de ne pas avoir de pisteur sur le secteur de Bellefontaine. Les secours augmentent de quelques euros par rapport à l'année dernière. L'évacuation en ambulance jusqu'à l'hôpital de Morez est facturée à la victime comme l'année dernière (pas d'augmentation).

Le conseil municipal donne son accord à cette décision et autorise le maire à signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire.

### **4) Taxe séjour**

La Chaumière a demandé l'exonération de la taxe de séjour à cause de la crise sanitaire

et de la fermeture du restaurant dû au confinement, d'où un manque à 1

gagner important. Madame le Maire s'est renseigné pour les communes souhaitant acter une exonération la délibération doit être prise au plus tard en juillet 2020. De plus, La part de 10 % reversée au Conseil Départemental est due en totalité sans exonération possible. Le conseil décide de ne pas exonérer la taxe de séjour par souci d'équité pour les autres payeurs de taxe de séjour.

Vote : exonération taxe de séjour : 3 voix pour, 8 voix contre et 4 abstentions.

#### **5) Loyer Cévéo**

Cévéo a déjà fait une demande de report de loyer qui a été refusée en septembre par le conseil municipal.

Madame le Maire a reçu un nouveau courrier demandant le paiement de 50% du loyer. Madame le Maire explique que la fermeture liée au covid est de 15 jours. Le centre de vacances n'a pas ouvert mais aurait pu le faire, le manque pour la commune a été considérable au niveau de l'économie, des emplois et pour la vie locale, le paiement de la moitié du loyer est donc refusé. Madame le Maire propose de faire tout de même un geste commercial en exonérant d'un mois le loyer annuel.

Vote : réduction loyer d'un mois : 8 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions.

Le centre doit offrir une ouverture plus large sur 2021.

Le conseil municipal donne son accord et autorise le maire à signer la délibération et tout document afférent à cette affaire.

#### **6) Tarifs salle hors sacs**

Fabienne JOBARD explique qu'ENB reçoit déjà des réservations pour la salle hors sacs, au vu de la désinfection supplémentaire due au covid en 2021 le conseil décide d'augmenter le tarif de location de la salle à 1.50 € qui est actuellement à 1 € par personne. L'augmentation est justifiée par le temps supplémentaire et plus régulier dans la journée pour la désinfection de la salle et des toilettes, ce tarif s'applique au 01/01/2021.

Le conseil municipal donne son accord et autorise le maire à signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire.

2

**7) Comptes rendus divers (réunions/commissions), agenda et réunions à venir, questions diverses**

1°) Olivier PERRAD explique qu'il a participé à une réunion de travail avec EAB, SMDT et Madame le Maire pour discuter de la convention avec EAB en particulier au niveau finances, ouverture des téléskis, le prix des redevances etc. Les bénéfices ou déficit sont encaissés par EAB et en contrepartie une redevance de 15 000 € est versée au SMDT qui gère les investissements. Le président d'EAB explique que les finances sont basses dues à la mauvaise saison dernière et SMDT fait un geste de 10 792 € d'exonération exceptionnelle cette année, mais EAB n'est pas en mesure de payer les 4 208 € restant et demande si la commune peut participer ; les finances de la commune vont être étudiées.

La banque d'EAB demande à la commune si elle peut se porter garant sur la réserve de trésorerie accordée en début de saison.

EAB a embauché un pisteur qui a besoin de se loger, l'appartement libre au bâtiment des pompiers lui est proposé dans l'état.

2°) Laurent GRESSET fait le compte rendu d'une réunion à laquelle il a participé avec la chambre d'agriculture, Arcade, Madame le Maire et les agriculteurs locaux pour des travaux de défrichage, arrachage de souches et de remise en état de certaines zones de la commune, en particulier dans les côtes difficiles d'accès. Ces travaux sont éligibles à différentes subventions à hauteur de 40 % par l'état.

3°) Olivier PERRAD explique que le lotissement Bernard est enfin éclairé.

4°) Alain JACQUET explique que le quad ENB est en révision.

5°) Laura GUILLAUME demande quand l'extinction de l'éclairage public du village sera opérationnelle : Olivier PERRAD contacte le sidec.

5°) Remerciements de Madame le maire à Fabienne JOBARD pour la confection du journal.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 heures 30.

Fait à Bellefontaine, le 15 décembre 2020